



EDMOND
DE ROTHSCHILD

EDR SICAV TECH IMPACT

MÉTHODOLOGIE ET PROCESS
DE GESTION ISR DU FONDS



EDMOND DE ROTHSCHILD, L'AUDACE DE BÂTIR L'AVENIR.

PROCESS ISR

Comme sur l'ensemble des fonds de la société de gestion, EDR SICAV Tech Impact **exclut l'ensemble des sociétés dont l'activité est liée aux armes controversées, au tabac, aux énergies fossiles non conventionnelles et au charbon.**¹

Le process de gestion ISR du fonds implique **à minima un taux de sélectivité de 20%** sur l'ensemble des valeurs notées en portefeuille. La part des valeurs ayant une notation ESG en portefeuille doit être durablement supérieure à 90% de l'actif

L'univers d'investissement éligible au portefeuille du fonds correspond ainsi aux seuls titres ayant passé ce filtre de sélectivité en interne pour les sociétés couvertes par l'équipe de gestion IR (selon la méthodologie d'analyse propriétaire développée par Edmond de Rothschild Asset Management (France) ou le filtre de sélectivité sur l'univers MSCI retraité selon notre méthodologie interne (ESG Build MSCI) pour les valeurs non-couvertes en interne (principalement l'univers hors Europe)).

La première étape du processus d'investissement² consiste à définir l'univers d'investissement, regroupant toutes les valeurs technologiques, toute zone géographique confondue, dont la capitalisation boursière est supérieure à 100 M€.

Dans cet univers, nous éliminons les sociétés qui ne satisfont pas aux engagements de l'initiative « Global Compact » des Nations Unies ainsi qu'aux restrictions internes au groupe EdR (tabac, armes controversées, énergies fossiles non conventionnelles, charbon). Enfin, nous excluons le nombre nécessaire de valeurs les plus mal notées sur le critère « ESG build MSCI » (qui intègre les notes internes) afin d'atteindre un taux de sélectivité de 20% sur l'univers noté.

L'univers ainsi obtenu correspond à l'univers investissable.

Les sociétés non notées par l'équipe IR et notre prestataire MSCI font en général l'objet d'une analyse SWOT ESG en interne. La part des sociétés non notées ne peut jamais dépasser 10% de l'actif net d'EDR SICAV TECH IMPACT.

EVALUATION FINANCIERE ET SELECTION DE TITRES

Notre processus de sélection de titres repose sur une évaluation fondamentale approfondie des entreprises. Nous visons à maintenir une approche hautement ciblée afin de concentrer notre sélection sur des entreprises dotées d'un ensemble distinctif d'attributs fondamentaux:

¹ Voir la politique sur le site : <https://www.edmond-de-rothschild.com/SiteCollectionDocuments/Responsible-investment/OUR-ENGAGEMENT/FR/EDRAM-FR-Politique-Exclusion.pdf>.

² : Le processus d'investissement décrit intègre différentes contraintes de gestion internes mises en place par l'équipe de gestion. Il s'agit du processus actuellement en cours, susceptible toutefois d'évoluer dans le temps.

leadership technologique et qualité du modèle d'activité, positionnement dans le secteur/ la chaîne de valeur, éléments financiers (croissance, rentabilité, situation bilancielle), valorisation (P/E, PEG, FCF yield).

Construction de portefeuille : cette étape vise à définir le poids cible de chaque titre sélectionné à l'étape précédente, en prenant en compte des critères tels que son couple potentiel de performance versus risque, sa liquidité, son apport en terme de diversification pour le portefeuille, etc. Cette étape aboutit à un portefeuille concentré (**entre 30 et 40 valeurs**).

Notre construction de portefeuille respecte également notre **engagement d'une montée en puissance sur les valeurs de technologie européenne et française en particulier**. Nous nous engageons ainsi à détenir ainsi **au moins 15% de valeurs technologiques européennes en 2020, 30% en 2023 et 50% à horizon 2025**, (seuils établis dans le prospectus d'EDR SICAV Tech Impact).

PROCESSUS D'ENGAGEMENT ACTIF

Notre approche d'engagement s'insère dans le cadre plus large de l'engagement actionnarial et de la politique de vote d'Edmond de Rothschild Asset Management (France). Celle-ci est applicable en France et à l'international pour tous les portefeuilles actions gérés.

Pour ce portefeuille, nous visons à adopter une démarche plus particulièrement en lien avec l'accompagnement des entreprises françaises et européennes dans leur évolution et leur développement. Notre démarche d'engagement consiste à assurer un dialogue régulier et constructif avec certaines sociétés en portefeuille afin de les aider à **bâtir un discours structuré vis-à-vis des investisseurs internationaux et favoriser la mise en place de pratiques ESG robustes**.

Nous visons également à renforcer l'écosystème au sein de la zone Euro, en encourageant les IPO, les émissions de primaire, les *spin-offs*, et en soutenant les créations d'emplois qualifiés sur le territoire. Au final, l'objectif est de participer au cercle vertueux que constitueront capacité d'innovation sur le plan technologique, et retombées concrètes sur la création d'un écosystème Tech robuste.

En particulier, la gouvernance d'entreprise a toujours été au centre de notre processus de sélection, car notre objectif est d'assurer un bon alignement des intérêts entre le management et les actionnaires majoritaires et minoritaires, un conseil d'administration structuré, un niveau satisfaisant d'indépendance et d'expérience des membres du conseil, et des mesures incitatives compensatoires qui devraient également être alignées sur les KPI (Key Performance Indicator) de long terme.

Dans certains cas, nous pouvons mutualiser nos efforts d'engagement avec d'autres fonds comme EdR SICAV Tricolore convictions qui déploie également une politique d'engagement auprès des sociétés françaises. L'objectif de notre engagement reste d'accompagner la dynamique positive des entreprises qui ont déjà débuté une démarche de progrès sur leurs pratiques financières (performance opérationnelle, stratégie et allocation du capital), ESG ou d'amélioration de la communication financière.

Nous privilégions une approche de long terme et constructive (échanges réguliers avec le management, vote en assemblée générale, communication externe et reporting). Au-delà de

l'engagement individuel que nous pouvons mener auprès de certaines sociétés, nous voulons contribuer à l'émergence d'un écosystème technologique français.

AVERTISSEMENT

Achévé de rédiger le 9/1/2024

Le présent document est émis par Edmond de Rothschild Asset Management (France)

Document non contractuel conçu à des fins d'information uniquement. Reproduction ou utilisation de son contenu strictement interdite sans l'autorisation du Groupe Edmond de Rothschild.

Edmond de Rothschild SICAV Tech Impact est un compartiment de la SICAV de droit français EdR SICAV agréée par la l'AMF.

Les informations figurant dans ce document ne sauraient être assimilées à une offre ou une sollicitation de transaction dans une juridiction dans laquelle ladite offre ou sollicitation serait illégale ou dans laquelle la personne à l'origine de cette offre ou sollicitation n'est pas autorisée à agir. Ce document ne constitue pas et ne doit pas être interprété comme un conseil en investissement, un conseil fiscal ou juridique, ou une recommandation d'acheter, de vendre ou de continuer à détenir un investissement. EdRAM ne saurait être tenu responsable d'une décision d'investissement ou de désinvestissement prise sur la base de ces informations.

Les OPC présentés peuvent ne pas être autorisés à la commercialisation dans votre pays de résidence. En cas de doute sur votre capacité à souscrire dans un OPC, nous vous invitons à vous rapprocher de votre conseiller habituel.

Les données chiffrées, commentaires, projections, et autres éléments figurant dans cette présentation reflètent le sentiment d'EdRAM sur les marchés, leur évolution, compte tenu du contexte économique et des informations possédées à ce jour.

Tout investissement comporte un risque de perte en capital, c'est-à-dire le risque potentiel pour l'investisseur de recouvrir une somme inférieure au montant investi, et des risques spécifiques tels que le risque action, le risque de change, etc ... Il est recommandé à l'investisseur de s'assurer de l'adéquation de tout investissement à sa situation personnelle en ayant recours le cas échéant à des conseils indépendants. De plus, il devra prendre connaissance du document d'information clé pour l'investisseur (DICI/KIID) et/ou tout autre document requis par la réglementation locale remis avant toute souscription et disponible sur le site www.edmond-de-rothschild.com onglet "Fund Center" ou gratuitement sur simple demande.

«Edmond de Rothschild Asset Management» ou «EdRAM» est le nom commercial des entités de gestion d'actifs du Groupe Edmond de Rothschild.

EDMOND DE ROTHSCHILD ASSET MANAGEMENT (FRANCE)

47, rue du Faubourg Saint-Honoré

75401 Paris Cedex 08

www.edmond-de-rothschild.com